



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DE DROITS
POUR L'ANIMATION DE LA SOIREE DU
PERSONNEL COMMUNAL**

**DÉCISION N° DM-23-247
EN DATE DU 19 JUIN 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser la soirée du personnel communal

CONSIDÉRANT la proposition faite par la société de production UNDERSHOW

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société UNDERSHOW Siège social situé au :80 avenue Anatole France 93600 Aulnay-sous-Bois, Représentée par Yann Dubois en sa qualité de gérant. afin d'assurer l'animation de la soirée du personnel communal le vendredi 30 juin 2023; le montant de la prestation s'élève à trente-cinq mille huit cents quatre-vingt-quatre euros et seize centimes (35 884,16 euros) TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL